

9) Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – Direction adjointe transversalité, ressources et dialogues - Mission Dialogue Social : Suites à donner et questions diverses (information).

- Suite à la suppression du CASDEC, vous avez mis en place une commission d'action sociale avec un budget annuel pour 2024 de 50 000 €. Il s'avère aujourd'hui que cette somme ne sera certainement pas suffisante. Nous demandons à ce que cette enveloppe puisse être légèrement dépassée afin de permettre aux membres de cette commission de juger sur le fond les dossiers et non pas en fonction du reste disponible dans le budget.
 - o Nous vous demandons une réponse claire et si possible positive sur ce point, s'il vous plait.
- Nous souhaitons également évoquer l'agenda social et le volet "logement" des agent-es de nos collectivités, il est indispensable de lancer les travaux vers des mesures à mettre en œuvre pour répondre aux difficultés rencontrées par nos collègues dans ce domaine, même pour celles et ceux qui trouvent un logement mais dont les bailleurs ne jouent pas le jeu.
- Nous souhaitons dénoncer les méthodes de Néotoa en décalage avec ce que font les autres bailleurs sociaux qui mettent en grande difficultés les agents bénéficiaires de logements sociaux. Pour le même bailleur, il semble que des demandes de remboursement d'indus sur de charges locatives au-delà du délai légal des deux ans. Comme nous l'avons demandé lors de la commission action sociale, il nous semble important que nos représentants de nos collectivités écrivent au président de Néotoa pour l'alerter sur ces éléments.
- Nous avons demandé à être destinataire des réponses au questionnaire relatif aux règles incapacitantes, sans retour aujourd'hui. Pouvez-vous nous dire quand nous allons être destinataire de ces données, de façon anonymisée, il va de soit.